**Université McGill**

**Département des littératures de langue française, de traduction et de création**

**Études de 2e et 3e cycles**

|  |
| --- |
| **PROJET DE MÉMOIRE DE CRÉATION LITTÉRAIRE (M.A)** |

**Directives en vue de la rédaction du projet de mémoire**

Le projet de mémoire doit permettre aux professeurs membres du Comité des études de 2e et 3e cycles de se faire une idée de l’intérêt du travail proposé, ainsi que de la capacité du candidat à le mener à bien. L’inscription au FREN 696 sur Minerva est préalable au dépôt du projet de mémoire.

Le texte du projet doit être concis et soigné. Le projet ne doit pas dépasser 2500 mots (bibliographie et notes non comprises) et il doit respecter les normes prévues dans le « Protocole de présentation des travaux » du département.

Après avoir été signé par le directeur ou la directrice de recherche, le projet doit être déposé en version papier au secrétariat des études de 2e et 3e cycles (Arts 265) et transmis en un seul document pdf (ce formulaire et la description du projet) à la coordination des études de 2e et 3e cycles ([info.dltc@mcgill.ca](mailto:info.dltc@mcgill.ca)), avec copie conforme au directeur ou à la directrice de recherche.

Le calendrier des dates limites pour le dépôt des projets en vue de leur évaluation par le Comité des études de 2e et 3e cycles se trouve sur le site web du département.

Une fois le projet approuvé, tout changement dans le titre, le contenu ou la méthode doit recevoir l'approbation du directeur ou de la directrice du mémoire. L’inscription au FREN 699 est préalable au dépôt du mémoire et doit être faite au plus tard au début du trimestre pendant lequel ce dépôt est prévu.

**I Informations générales**

|  |
| --- |
| Nom  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_    Directeur/trice : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Scolarité terminée au moment du dépôt du projet de M.A : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Date prévue pour le dépôt du mémoire : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  J’autorise le DLTC à afficher le titre de mon mémoire sur le site web du département :  oui \_\_\_ non \_\_\_ |

**II Projet de mémoire d’écriture littéraire**

*Reprendre les rubriques ci-dessous, mais utiliser des feuilles séparées*.

**A. Texte de création**

**1. Titre**

**2. Description :** *La présentation du projet doit être claire et succincte afin que les membres du comité puissent en saisir facilement la nature, les objectifs, la forme et tout autre aspect du travail connu à cette étape préliminaire.*

**B. Texte de critique**

**1. Titre :** *Donner le titre et le sous-titre éventuel.*

**2. Sujet et état de la question :** *Avant de dire où l’on veut aller, il est important de dire d’où l’on part. Il faut donc circonscrire précisément le sujet du mémoire (délimiter le terrain de l’enquête, justifier le corpus) et dresser un état de la question, de façon à révéler l’orientation choisie*. *L’état de la question résume les principales tendances de la critique en rapport avec le sujet proposé.*

**3. Problématique et hypothèses :** *Une fois le sujet délimité, il est important de définir clairement la problématique (les questions ou les problèmes que pose le sujet choisi et les hypothèses avancées) et d’en justifier la pertinence par rapport au corpus (en faisant apparaître l’intérêt propre du mémoire et ses liens avec les travaux existants).*

**4. Méthode :** *Enfin, il s’agira de décrire les perspectives théoriques et méthodologiques du travail, c’est-à-dire d’expliquer à partir de quels outils critiques se fera la démonstration, en suivant l’ordre proposé dans le plan provisoire (ci-dessous)* *le cas échéant.*

**5. Plan :** *Fournir un plan provisoire.*

**6. Bibliographie :** *La bibliographie doit être sélective et ne contenir que les titres directement reliés au projet.*

**C. LIEN ENTRE LES TEXTES DE CRÉATION ET DE CRITIQUE**

*Il convient d’articuler le plus étroitement possible les textes de création et de critique, d’expliciter le lien qui les unit. La longueur et la proportion à donner aux deux parties sont modulables et doivent faire l’objet d’une discussion avec la directrice ou le directeur de recherche.*

**III Recommandations**

|  |
| --- |
| **1. Recommandation du directeur ou de la directrice du mémoire**  *Commentaires, signature et date*  **2. Recommandation du comité des études de 2e et 3e cycles**  *Commentaires (lettre annexe), signature du directeur ou de la directrice des études de 2e et 3e cycles* *et date (par voie électronique)* |